

COMMUNIQUE

**Mission parlementaire "engagement citoyen et appartenance républicaine"
Le Snetap-FSU interpelle le Président de l'Assemblée Nationale**

A l'occasion du déplacement de la Commission parlementaire "engagement citoyen et appartenance républicaine" dans les Pyrénées Atlantiques le 6 mars 2015, le Snetap-FSU a rencontré le Cabinet de Claude BARTOLONE. Cette rencontre était l'occasion de rappeler au Président de l'Assemblée Nationale l'expérience et l'originalité de l'Enseignement agricole public en matière d'éducation à la citoyenneté mais également et surtout les dangers qui pèsent aujourd'hui sur les outils en place. En effet l'existence du poste de chargé de mission à l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine est remise en cause à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Après les événements tragiques de janvier 2015, le Président de la République a confié au Parlement une réflexion sur toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine. Le 19 février dernier, Claude BARTOLONE a donc lancé une mission de réflexion sur "l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine". Cette mission, après un état des lieux de l'opinion, travaillera sur une quinzaine de propositions concrètes. Elle les formulera au cours de la première quinzaine du mois d'avril.

Pour ce travail quatre déplacements en région sont programmés.

Le premier déplacement a eu lieu le vendredi 6 mars, dans les Pyrénées-Atlantiques, autour des thématiques de la ruralité et de l'éducation. A cette occasion le Président de l'Assemblée Nationale a rencontré les élèves du lycée agricole public de Pau - Montardon.

Pour le Snetap-FSU il était donc important de l'interpeller à ce moment précis sur la présence forte et originale de l'éducation artistique et culturelle dans les établissements agricoles publics. La section régionale du Snetap-FSU voulait également l'alerter sur la remise en cause du poste de chargé de mission à l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine et sur les risques que ferait peser sa disparition sur le travail du réseau aquitain EAC.

Lors de son entrevue avec le Cabinet, la délégation du Snetap-FSU (Nathalie RAYMOND, Alain GODOT et Olivier BLEUNVEN) a d'abord fait savoir le souhait de notre organisation syndicale d'être auditionnée dans le cadre des travaux de la mission parlementaire. En effet le Snetap-FSU qui a lui-même mis en place un groupe de travail interne sur cette thématique de l'éducation à la citoyenneté souhaite présenter ses propositions à la commission.

A l'issue de sa visite à Pau – Montardon, Monsieur Claude BARTOLONE visiblement impressionné par le travail des élèves et de l'établissement a déclaré que « *les élèves du lycée agricole de Montardon ont montré qu'au sein du système scolaire, la culture du projet, collectif et solidaire, avait toute sa place. Un message très encourageant que nous aurons à l'esprit en présentant une série de propositions concrètes au Président de la République.* »

Dans ce contexte, la section régionale du Snetap-FSU a également dénoncé la disparition du poste de chargé de mission à l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine.

Alors que la mission d'éducation artistique et culturelle est devenue une priorité après les événements tragiques de janvier 2015, et alors même que nous célébrons cette année les 50 ans de l'Éducation Socio-culturelle, la disparition de ce poste serait inacceptable car elle mettrait en danger tout le travail réalisé depuis deux décennies en matière d'éducation artistique et culturelle en Aquitaine. En effet les nombreux bilans positifs des projets d'éducation artistique dans l'enseignement agricole public participent entièrement à la cohésion de la communauté éducative de nos établissements. Ils permettent aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de se forger au goût du vivre ensemble au travers du fait social et culturel et de la fréquentation de ses acteurs mais aussi d'appréhender l'autre et de se construire une appétence culturelle.

Pour le Snetap-FSU il est impératif que le poste de chargé de mission EAC soit maintenu sous forme d'un ETP. Ces moyens spécifiques ne peuvent être redistribués sous forme d'heures supplémentaires ou de décharges réparties entre plusieurs établissements.

Pour le Snetap-FSU non seulement ce poste doit être maintenu, mais il doit être un exemple pour des créations similaires dans les autres régions.

Les moyens pour l'Éducation artistique et culturelle doivent être en phase avec les discours du ministre et plus largement du gouvernement.

Monsieur Arnaud SCHAUMASSE, Conseiller de Claude BARTOLONE, a souligné l'intérêt du Président de l'Assemblée Nationale pour les projets présentés par les élèves et l'originalité du travail dans l'enseignement agricole public. Dans ces conditions il comprend parfaitement l'enjeu du maintien du poste de chargé de mission pour l'avenir de la structure existant en Aquitaine. Il entend l'inquiétude des personnels et prendra personnellement l'attache du Cabinet de Stéphane LE FOLL.

Pau le 06 mars 2015

